83e ANNÉE n° 1945 — Paraît le Samedi — Samedi 1er octobre 1983

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

Administration-Rédaction
95, rue Saunerie - tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant **Gérard SEGOND**

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO **2 F.**
ABONNEMENT 1 AN **100 F.**
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
Changement d'adresse : joindre 10 F.

TARIF des ANNONCES H.T.
la ligne
Annonces légales 12,86 F.
Petites annonces 10,00 F.
voir grille en dernière page
Publicité consulter notre tarif

RECEPTION DES ARTICLES ET PUBLICITES A NOTRE BUREAU de SISTERON
C.C.P. 7 447 88 C Marseille

DU 1er AU 7 OCTOBRE 1983

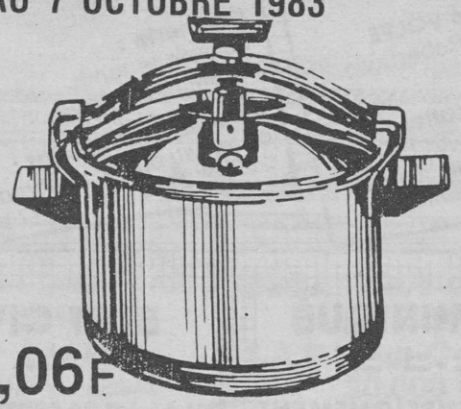

245,06F
Cocotte minute SEB aluminium massif 8 litres

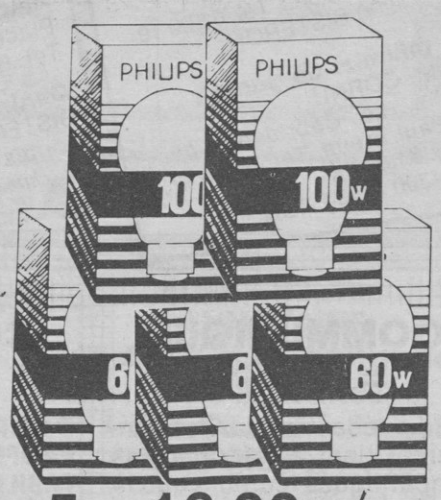

les **5** pour **16,00F**
Lampes Philips
3 de 60 W + 2 de 100 W

COMMUNIQUÉ AUX LECTEURS

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour la parution tardive du SISTERON-JOURNAL N° 1944 du Samedi 24 septembre 1983.

Ayant été victimes d'incidents techniques indépendants de notre volonté, le journal n'est paru que le lundi 26 septembre. Le caractère exceptionnel de ces incidents nous fait penser que cela ne se reproduira plus.

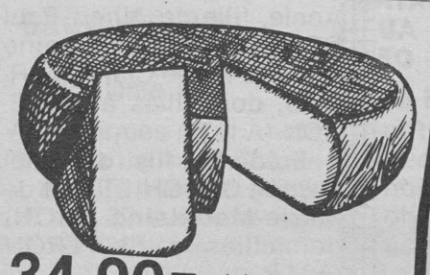

34,90F
Tome de Savoie au lait cru
40 % M.G., le kg

46,80F le kg
Entrecôte

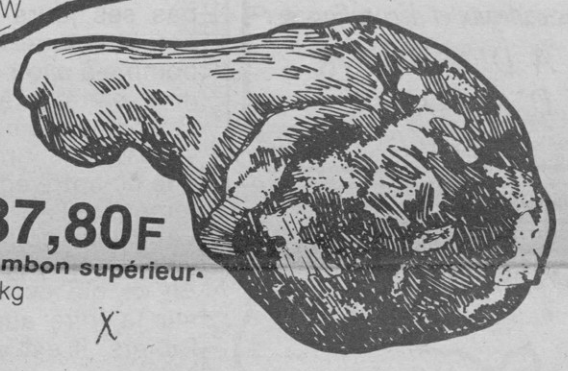

37,80F
Jambon supérieur
le kg

29,90F
Pintade fermière
le kg

MONTLAUR → SISTERON
TROUVEZ MOINS CHER !

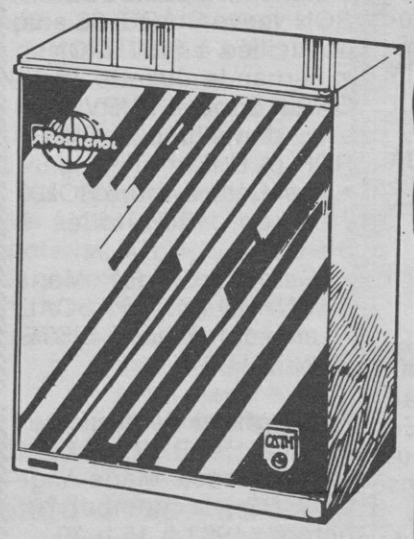

89,00F
Armoire à pharmacie "Cathy"
dimensions 40 x 30 x 15cm
une porte miroir,
fermeture magnétique
étagères intérieures

24,80F
Crème forestière
le kg

les **10** pour **29,05F**
Steack haché Hitburger,
surgelé, portion 100 g

22,50F
Paella Findus surgelée
la pièce 650 g
soit le kg 34,61 F

6,50F
Margarine Reddy
la boîte 500 g
soit le kg 13,00 F

6,00F
Terreau horticole
le sac de 20 litres

46,80F le kg
Roquefort

4,30F
Crème fraîche
le pot 20 cl, soit le litre 21,50 F

ESSENCE ordinaire	4,57
SUPER	4,88
GASOÏL	3,53

MONTLAUR Maxi Super

© VILLE DE SISTERON

climax CHAUFFAGE

L'échelon national est maintenant représenté dans votre département par la Société :

ALPES CHAUFFAGE

Les Omergues - 04200 SISTERON

• Une équipe à votre service pour tous vos problèmes de chauffage et d'économie d'énergie.
• Possibilités de la visite d'un technicien conseil sans engagement de votre part sur **simple appel :** 61.23.33 ou 68.43.12.
• **Un financement à votre convenance pourra vous être proposé pouvant aller jusqu'à 100 %.**

Le Docteur CASTEL J-Pierre

informe sa clientèle que à dater du

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1983

son cabinet médical est transféré à

«Immeuble Le Cabridens»

Avenue Paul Arène ★ Tél. 61.02.18

«LA CAVERNE» «D'ALI BABA»

13, rue Saunerie - 04200 SISTERON - tél. (92) 61.02.47

★ *Prêt-à-porter fantaisie, bijoux ... (pour adulte et l'enfant)* ★
★ *Vannerie et meubles rotins - Articles cadeaux et décoration* ★

NOUS VOUS INVITONS A DECOUVRIR NOTRE COLLECTION D'AUTOMNE

Magasin fermé le lundi — ENTREE LIBRE

Vous aimez la photo ?

Portraits
Studio & extérieur
Sisteron
Reportages
Mariage - Sport
Photos à domicile

HUGUET J.

53, rue Saunerie 04200 ★ SISTERON Tél. 61.09.98

CHRISTIAN GERVAIS

PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL

Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

Ets LATIL s.a.r.l.

RADIO - MENAGER
ELECTRICITE

247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36

— Téléviseurs : **RADIOLA**
— Machines à laver et réfrigérateurs : **VEDETTE**
— Appareils ménager et chauffage : **THERMOR - CALOR**

Robert JEDOR

Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41

Tous Travaux de
- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

SISTERON

BLOC-NOTES

Médecin de garde :
Docteur COUDERT
Le Vauban, avenue Jean Jaurès, Tél. 61.13.85 ou 68.40.56
04200 SISTERON

Pharmacie de garde :
Dimanche 2 oct. 83 & lundi 3 octobre
M. COMBAS
Les Arcades. Tél. 61.00.19
04200 SISTERON

Infirmier de garde :
M. CORNU
Im. Le Cabridens, Av. Paul Arène. Tél .61.18.67 et 61.14.74
04200 SISTERON

Pompiers :
Tél. 18 ou 61.00.33 ou 61.09.19

Gendarmerie :
Tél. 61.00.33

Mairie :
Tél. 61.00.37

Police-Secours :
Tél. 17

Ambulances VOLPE
Place du Dr Robert.
Tél. 61.09.49

Centre Hospitalier :
SISTERON Tél. 61.00.52
Toutes urgences : *médicales, chirurgicales, obstétricales.*

Boulangeries :
ouvertes le lundi
CHESNAU, *31 rue Mercerie*
BLANC *Tél. 61.01.92*
ANTELME *les Plantiers*

Boucheries :
ouvertes le lundi
AUDIBERT Briançon *gérant 46, rue droite Tél. 61.00.44*
RICHARD-RULLAN, *rue Saunerie*

Crèmerie :
ouverte le lundi
AZAM, *75 rue Droite*

Bureau de l'Habitat :
ouvert au public mercredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

COMMUNIQUÉ

=-=-=-=

La rédaction du Sisteron-Journal tient à informer ses sympathiques lecteurs que la visite du Président de la République à Sisteron n'aura pas lieu, que la Citadelle ne finira pas ses jours dans un abri anti-atomique, que le premier homme à avoir marché sur la lune n'était pas sisteronais mais américain. Nous ne pouvons que confirmer l'authenticité de notre éditorial tout en remerciant le «Shakespeare Fan Club» pour l'emprunt du célèbre «To be or not to be». En ce qui concerne l'article sur la foire aux chevaux de Ribiers, il est vrai que François 1er ne pouvait se trouver à cette manifestation, étant retenu par ailleurs à Marignan pour le grand Schlem opposant l'équipe de France à l'équipe d'Angleterre.

GRAND CONCERT CHORAL

à la Cathédrale de Sisteron

Samedi 1er octobre

★★★★

• **Chorale et orchestre de CHATEAU-ARNOUX - SAINT-AUBAN,** Direction : Arlette VIAL.
• **Chorale de LARAGNE,** Direction : Monique ROUY
• **Chorale de SISTERON,** Direction : Gilberte BARBIER.

Programme

• Mozart : 3 extraits de la messe dite «Orgelsolomesse»
• Michel Haydn : Benedictus
• Choeurs et chants polyphoniques de la Renaissance à nos jours.
• En finale, les 3 chorales réunies chanteront un choral de Bach.

Ce concert sera gratuit pour les abonnés JMF de la saison passée.

AVIS DE PRESSE

=-=-=-=

Les jeunes de 7 à 12 ans désirant pratiquer le rugby dans le cadre de l'Ecole Municipale peuvent s'inscrire tous les MERCREDIS au stade de la Chaumiane à partir de 14 Heures.

Un car de ramassage est prévu à 13 h 20 devant la Mairie.

COMMUNIQUÉ

=-=-=-=

COURS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN COMPTABILITÉ, DACTYLOGRAPHIE, SECRÉTARIAT, INFORMATIQUE POUR ADULTES AU LYCÉE PAUL ARÈNE DE SISTERON

Dans le cadre de la Promotion Sociale des Cours d'Enseignement Professionnel en Comptabilité, Dactylographie, Secrétariat, Informatique et d'Enseignement Général en Français, Mathématiques, Monde Contemporain et Langues seront dispensés au Lycée Paul Arène de SISTERON à partir de la mi-octobre 1983.

Ces cours s'adressent à toutes les personnes salariées ou non qui désirent se perfectionner dans ces matières ou obtenir un diplôme professionnel (CAP sténodactylographe ou comptabilité par Unités Capitalisables).

Les personnes intéressées sont conviées à une réunion d'information qui se tiendra au Lycée Paul Arène le LUNDI 3 OCTOBRE 1983 à partir de 16 H 45.

Le Proviseur : F. BOEUF

FOYER-CLUB 3e AGE

★★★

Le dimanche 18 septembre c'était jour de fête au foyer-club des Capucins. En effet, c'était la rentrée pour démarrer tous ensemble dans la joie l'année qui va venir.

Dès 14 h, notre Président, Monsieur SPAGNOU, accueillait avec son affabilité coutumière les adhérents qui se pressaient nombreux, car un programme de choix leur était proposé : Jean-Paul CARRAT et sa guitare, accompagné par Hubert SCOTTO.

Jean-Paul CARRAT, auteur-comositeur, nous a fait passer deux heures de rêve, nous entraînant avec sa poésie tendre, rythmée, joyeuse, dans un univers de beauté et d'amour. Sa réputation n'est plus à faire et Hubert SCOTTO à la clarinette nous a enchantés.

Après cet intermède, ô combien apprécié de tous, un succulent goûter offert par la Croix-Rouge clôturait ce bel après-midi, précurseur d'autres belles journées.

ETAT CIVIL

DU 14 AU 26 SEPTEMBRE 83

Naissances :

• Véronique Antoinette Annie, fille de Albert Paul DONNET et de Yolaine Roberte Marie-Claire MARROU, domiciliés à SISTERON (A.H.P.)
• Frédéric, fils de Noël Joseph CUCCHIETTI et de Marie-Madeleine DION, domiciliés à SISTERON (A.H.P.)
• Alain Laurent Nicolas, fils de Nicolas Mattheus Josephus NOORDOVER et de Marie-France SCHEMBRI, domiciliés à VOLONNE (A.H.P.)

Décès :

• Sétrac ZOULALIAN, 74 ans, domicilié à CHATEAU-ARNOUX (A.H.P.)
• Raoul Jullien Alphonse Noël ALLEGRE, 70 ans, domicilié à SISTERON
• Claire Thérèse COLLOMBON veuve SIARD, 86 ans, domiciliée à SISTERON
• Fernande Juliette BROCHIER épouse DURVIL, 68 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)
• Abel Désiré André ROUX, 76 ans, domicilié à SIGOYER (A.H.P.)
• Germaine Rose Maria BARNAUD veuve PASCAL, 78 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)

Publications de mariage :

• Paul RODRIGUEZ et Muriel Renée Marie-Ange GUIGUE, le samedi 1er octobre 1983 à 15 h 30.
• Bernard Emile BAILLE et Violette FALCO, le samedi 1er octobre 1983 à 16 heures.
• Alain André BOENINGEN et Marie-Isabelle TORREJON, le samedi 1er octobre 1983 à 16 H 30.

Mutuelle Philatélie

=-=-=-=

A partir du mois d'octobre, la bourse aux timbres se tiendra le premier dimanche du mois, dans la salle de réunion du Tivoli, Montée de la Citadelle.

Premier rendez-vous, dimanche 2 de 9 h 30 à 12 h.

© VILLE DE SISTERON

Avant changement de propriétaire
et de Commerce

★ YOLANDE ★

« Madame Andine »
171, Avenue Paul Arène

LIQUIDATION TOTALE
JUSQU'AU 29 OCTOBRE

30 % ★ 40 % ★ 50 %

Autorisation Municipale du 27.9.83

ANNONCES LÉGALES

S.C.P. «Jean-Claude BUES et Bernard LOMBARD Notaires Associés» Place Général de Gaulle 04200 SISTERON

CESSION DE DROIT AU BAIL

Deuxième Avis

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Claude BUES, notaire associé à SISTERON, les 30 août et 2 septembre 1983, enregistré à SISTERON le 9 septembre 1983, folio 8, bordereau 123/1,

Monsieur Patrick Ange CARMONA, demeurant à SISTERON, rue Saunerie et Monsieur Philippe Claude Lucien CASTELLS, demeurant à VOLONNE,

Ont cédé à la Société «LA CITADELLE», S.A.R.L. au capital de 40.000 francs, dont le siège est à SISTERON, 224, rue Droite, en cours d'immatriculation au R.C.S. de DIGNE, tous leurs droits pour le temps en restant à courir à compter du 30 août 1983, au bail des locaux sis à SISTERON, 224, rue Droite.

Cette cession a été consentie moyennant le prix de cent vingt mille francs.

Les oppositions seront reçues à SISTERON, en l'office notarial, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour deuxième avis
Jean-Claude BUES
Notaire associé

Société d'Exploitation du Garage OPRANDI S.A.R.L. au Capital de 40.000 Francs Siège Social à Annot Avenue du Foulon Alpes de Hte-Provence

R.C.S. DIGNE 324 683 531
SIRET 324 683 531 000 10

Poursuite de l'activité sociale au terme de la délibération de l'assemblée générale du 29 septembre 1983, les associés ont décidé en application de l'article 68 de la loi du 24 juillet 1966, modifié par la loi n° 81-1162 du 30 décembre 1981 et l'article 35 des statuts, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.

La Gérance

MÉCANIQUE GÉNÉRALE DE LA DURANCE S.A.R.L. au Capital de 20.000 Frs Siège Social : Zone Artisanale 04160 CHATEAU-ARNOUX

AVIS DE MISE EN GÉRANCE

Suivant acte sous seings privés en date du 1/09/83 enregistré à Sisteron le 28 septembre 1983 folio 9 Bordereau 131/1

La Société M.G.D. dont le siège social est à Château-Arnoux, Zone Artisanale a donné en Gérance libre à Monsieur Armand SCHULZ, demeurant Avenue du Camping à Château-Arnoux 04160, la branche «préparation Auto», représentant une partie du fonds exploité à Château-Arnoux, pour une d'un an à compter rétroactivement du 1er septembre 1983, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds dont il s'agit, seront achetées et payées par M. SCHULZ, ainsi que toutes sommes dues à raison de cette activité.

La Sté M.G.D. ne devant en aucun cas être inquiétée ni recherchée à ce sujet.

Pour Avis Unique

RÉSILIATION DE GÉRANCE LIBRE

AVIS UNIQUE

La location gérance du fonds de commerce d'hôtel restaurant «Hôtel du Lac» Allée des Erables 04 CHATEAU-ARNOUX, RC DIGNE A 005 841 333, consentie suivant acte reçu de Maître SULMONI, Notaire à FORCALQUIER le 30 juillet 1980, enregistré à MANOSQUE le 25 août 1980 volume 321, bordereau 410 numéro I ;

Par Mesdames GERARDI Giannina veuve de Monsieur PARET Joseph, PARET Gisèle, épouse de Monsieur SAEZ Antoine, l'une et l'autre demeurant quartier des Lauzières 04 CHATEAU-ARNOUX, et par Madame PARET Claudine épouse de Monsieur GUIDI François, 87 Boulevard Victor Hugo 04 DIGNE, à Mesdames DELECAMBRE Germaine, épouse de Monsieur MEDIGUE Gilbert, Revest Les Eaux, 83 TOULON et DELECAMBRE Jacqueline épouse de Monsieur BRICE Raymond 8/4 rue du Haut Vinage, 59 TOURCOING ;

A pris fin le 30 septembre 1983 par sa résiliation résultant d'un acte sous seing privé en date à CHATEAU-ARNOUX du 29 août 1983, enregistré à SISTERON le 27 septembre 1983 Folio 9 Borderau 130 numéro I.

POUR AVIS

BOULANGERIE ANNOTAINE S.A.R.L. au Capital de 40.000 Francs Siège Social à Annot Grand Place, A.H.P.

R.C.S. DIGNE B 324 454 198
SIRET 324 454 198 000 15

Poursuite de l'activité sociale au terme de la délibération de l'assemblée générale du 29 septembre 1983, les associés ont décidé en application de l'article 68 de la loi du 24 juillet 1966, modifié par la loi n° 81-1162 du 30 décembre 1981 et l'article 35 des statuts, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.

La Gérance

LOCATION - GÉRANCE

AVIS UNIQUE

Suivant acte sous seing privé en date à CHATEAU-ARNOUX du 30 août 1983, enregistré à SISTERON le 27 septembre 1983 Folio 9 Bordereau 130 Numéro 2 ;

Mesdames GÉRARDI Giannina, commerçante, veuve de Monsieur PARET Joseph ; PARET Gisèle, sans profession, épouse de Monsieur SAEZ Antoine, demeurant l'une et l'autre quartier des Lauzières 04 CHATEAU-ARNOUX ; et PARET Claudine, sans profession, épouse de Monsieur GUIDI François, résidant 87 boulevard Victor Hugo 04 DIGNE ; ont donné en location gérance à Monsieur DUPONT René commerçant, 215 rue Pierre Legrand LILLE (59) ;

Un fonds de commerce d'hôtel restaurant dénommé «hôtel du Lac», sis allée des Erables à CHATEAU-ARNOUX, immatriculé au registre du commerce de DIGNE sous le numéro A 005 841 333, pour une durée de 3 ans à compter du 1er octobre 1983, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

POUR AVIS

ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

SEMAINE DU 20 AU 28 SEPTEMBRE INCLU

=-=-=-=-=

Mardi 20 septembre :
• Entretien de Monsieur le Maire avec Madame l'Inspectrice Départementale des écoles Maternelles au sujet de la construction d'une école Maternelle à Tivoli.
• Entretien de Monsieur le Maire avec CASGHA, Inspecteur des Enseignements Primaire et Elémentaire au sujet de la rentrée scolaire et des projets de la Municipalité en matière de scolarité.
• Visite officielle en Mairie de Madame VERON, Chef de service à la Région et chargée des réserves foncières et présentation des projets d'acquisition de terrains par la Municipalité.
• Entretien de Monsieur le Maire avec Monsieur le Directeur de la S.C.A.L. de Gap au sujet de l'implantation d'une gare routière à Sisteron.
• Réunion de la Commission Municipale et Extra-Municipale des Jeunes sous la Présidence de Madame Claude ESCLANGON.

Mercredi 21 septembre :
• Visite de Monsieur DORIOLAT des Bâtiments de France avec la Commission d'Urbanisme.
• Entretien de Monsieur le Maire avec Monsieur le Délégué Adjoint Départemental des Sapeurs-Pompiers au sujet de la construction d'un centre de secours à Sisteron.
• Visite au Maire de Monsieur ROBINET Directeur de l'Agence pour l'Emploi de Sisteron.
• Réception dans la Salle du Conseil Municipal à l'occasion du départ de Messieurs ROUZAUD et COLLOMB.

Jeudi 22 septembre :
• Réunion de la Commission chargée de la révision des Baux Ruraux sous la présidence de Madame JULIEN, Adjointe.
• Réunion de la Commission des révisions des listes électorales sous la présidence de Monsieur LAGARDE A. Conseiller Municipal.
• Participation de Monsieur CHASTEL, Adjoint à la réunion en Préfecture des Hautes-Alpes au sujet de l'essartement de la Durance.
• Présentation à l'Alcazar en présence des élus municipaux de la Société ELF AQUITAINE et réception en Mairie des personnalités locales.

Vendredi 23 septembre :
• Visite de Monsieur DUBOIS de la Société Bérérem.
• Réunion de travail sous la présidence de M. QUEYREL, Adjoint avec la Lyonnaise des Eaux.
• Participation de Monsieur le Maire à la réunion du bureau du syndicat intercommunal Bléone-Durance dont il est le Vice-Président.
• Participation des élus à l'Assemblée Générale du tennis-club.

Samedi 24 septembre :
• Participation de Monsieur QUEYREL, représentant le Maire, à la passation de Commandement au 15e B.C.A. à GAP.
• Inauguration du restaurant «La marmitte infernale» en présence de Madame JULIEN, Adjointe, représentant le Conseil Municipal.

A ces activités de nos élus, s'ajoutent les entretiens et permanences à titre privé.

AVIS DE PRESSE

RÉPONSE DE MONSIEUR LE MAIRE A LA LETTRE OUVERTE DE LA FÉDÉRATION ALPES F.N.A.P.E.E.P. parue dans SISTERON-JOURNAL LE 24 SEPTEMBRE dernier

Monsieur le Maire tient à préciser que les travaux de réfection du Lycée Paul Arène ne remettent pas en cause le projet de construction de l'école maternelle du Tivoli, ces deux réalisation importantes pour la cité étant subventionnées par deux organismes différents.

L'Ecole maternelle bénéficiera d'une subvention du Conseil général. Les travaux du Lycée Paul Arène seront subventionnés par le Ministère de l'Education Nationale.

Monsieur le Maire a eu un entretien à ce sujet avec Madame l'Inspectrice Départementale des Ecoles Maternelles et Monsieur l'Inspecteur Départemental des Ecole Primaires et Elémentaires. Une réunion de coordination et de présentation des projets ayant lieu le MERCREDI 5 OCTOBRE prochain.

Cinéma «Le Rex»
★ ★ ★
Samedi 1er & dimanche 2 oct.
«48 HEURES»
L'enfer à SAN FRANCISCO entre un super flic et un casseur «louf».

Les 3, 4 et 5 octobre
«L'ANTI GANG»
Avec Burt REYNOLDS.

Remerciements

+ + +

SISTERON, LA GAVOTTE, CAGNES SUR MER

Madame Veuve Raoul ALLEGRE ;

Monsieur et Madame André MICHELETTO et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Maurice ALLEGRE et leurs enfants ;

Parents et alliés ; très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Raoul ALLEGRE

Remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

© VILLE DE SISTERON

A LA CAISSE D'ÉPARGNE ÉCUREUIL
PROFITEZ PLEINEMENT DE L'EXONÉRATION D'IMPÔTS

OUVREZ VOTRE CODEVI*

LÀ OÙ EST LE LIVRET A

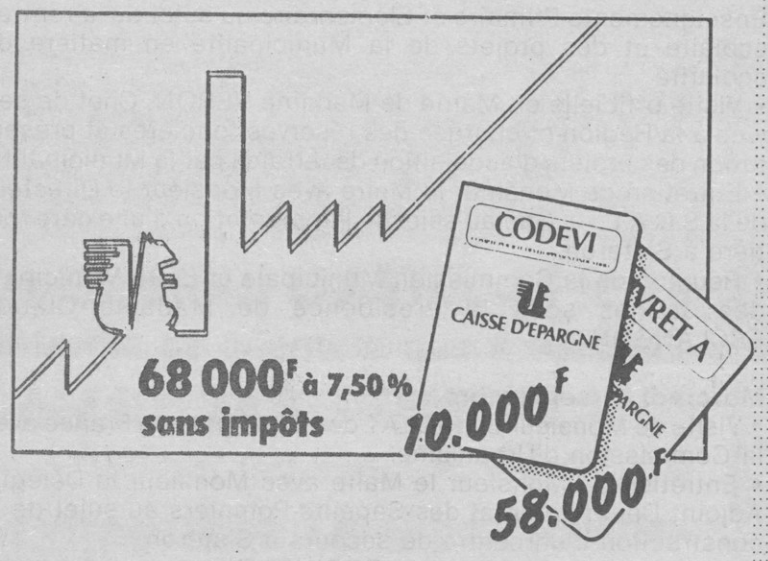

*COMPTE POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

CAISSE D'EPARGNE
le bon conseil au bon moment.

CENCEP Mendès-France, M.C.

DU NOUVEAU ...
GARDEN CENTER
route de Gap - SISTERON
DEPOT PRIMAGAZ
LIVRAISON A DOMICILE
REPRISE TOUTES BOUTEILLES
LES BULBES DE SAISON
DERNIERE CREATION DE CHEZ DELBARD
ROSIER EPROUVETTE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

=-=-=-=

ACTES DE VANDALISME

LE LOCAL DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE DE SISTERON MIS A SAC PAR DES VANDALES

Les membres du Comité local de la Croix-Rouge française ont eu la désagréable surprise, en se rendant lundi à leur permanence des Combes, de constater que la porte de leur local avait été forcée et qu'un fouillis inimaginable de vêtements, sous-vêtements et autres papiers qui avaient été soigneusement triés et rangés dans de nombreux cartons, jonchaient pêle-mêle le sol.

Les armoires également qui contenaient divers objets ou archives sans grande valeur, ont été en partie vidées. Il semble que seuls quelques vêtements ont été emportés.

De nombreuses journées de tri et de rangement seront nécessaires aux bénévoles de la Croix-Rouge pour la remise en ordre de toutes ces affaires, au détriment d'activités qui auraient été plus utiles.

De tels actes de vandalisme commis au détriment d'un organisme humanitaire qui s'efforce de venir en aide aux plus démunis sont incompréhensibles et révoltants.

GRANDE BRADERIE DE VÊTEMENTS

au Secours Catholique

Cour de l'Immeuble du JALET - SISTERON

SAMEDI 8 OCTOBRE DE 9 H 30 A 16 H 30 SANS INTERRUPTION : VÊTEMENTS EN BON ÉTAT, POUR TOUS, HOMMES, FEMMES ET ENFANTS.

Le produit de cette braderie, permettra au SECOURS CATHOLIQUE de venir en aide à des personnes en difficulté dont le nombre et les besoins croissent aussi chez nous. DITES LE AUTOUR DE VOUS ET VENEZ NOMBREUX !

Merci.

RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de la Commune d'ENTREPIERRES ont l'honneur d'inviter en réunion publique les habitants de VILHOSC. Salle de la Mairie le MERCREDI 5 OCTOBRE à 20 H 30.

Une information sera faite à propos de la fusion des communes, qui doit s'effectuer par voix de référendum le DIMANCHE 9 OCTOBRE 1983 de 8 h à 18 h dans un bureau de vote créé pour la circonstance sur la Commune de VILHOSC.

Fera suite à cette rencontre une réunion du Conseil Municipal afin d'organiser les scrutins du 9 octobre et du 19 octobre, Elections administratives des organismes de la Sécurité Sociale.

AVIS DE PRESSE

=-=-=-=

RETRAITE MUTUELLE DU COMBATTANT et les ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Les Anciens Combattants d'Afrique du Nord titulaires de la Carte du Combattant ou titulaires et ayant droit au Diplôme de Reconnaissance de la Nation ainsi que les veuves, orphelins et ascendants de militaires «Morts pour la France» peuvent toujours se constituer une retraite mutuelle du Combattant dont le plafond majorable est actuellement de 4.000 Francs.

Rappelons que cette retraite bénéficie de subventions de l'Etat comprises entre 12,50 % et 60 %, selon l'âge, que les versements constitutifs pour cette retraite sont, en totalité, déductibles des revenus (I.R.P.P.) que la rente qui en découle n'est pas imposable, enfin que cette dernière est revalorisée comme les rentes viagères de l'Etat, compensant ainsi l'augmentation du coût de la vie, (dernier taux : 8 %). Par ailleurs, notre Caisse réescomptant tous ses dossiers à la Caisse des Dépôts et Consignations, bénéficie de ce fait de la garantie de l'Etat.

C'est donc un placement très avantageux qui est offert aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre soucieux de garantir leur avenir.

Les Anciens Combattants n'étant pas en possession soit du diplôme de Reconnaissance de la Nation, soit de la Carte du Combattant, peuvent se mettre en rapport avec notre Société qui leur transmettra gratuitement les formulaires correspondants et se chargera de la transmission de ces dossiers.

Pour tous renseignements complémentaires et conditions d'adhésion, s'adresser ou écrie - contre timbre - à la SOCIÉTÉ MUTUELLE RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS - 68, rue de la Chaussée d'Antin 75009 - PARIS - Tél. : 874.01.82

ALERTE aux INDUSTRIELS, SOCIÉTÉS COMMERÇANTS et LABORATOIRES

★ ★ ★

M. BILLAUD Jacques n'est absolument plus habilité à prospecter au nom du DON DU SANG par les organismes officiels : CENTRE et POSTE DE TRANSFUSION SANGUINE, FÉDÉRATION FRANÇAISE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES, organismes reconnus d'utilité publique.

V.D. des Donneurs de sang Bénévoles des A.H.P.

SURDITÉ
CAMAU
DIGNE SISTERON
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades. Tél. 61.15.60
04200 SISTERON

La Fédération Nationale des Mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit a tenu son congrès à Lorient du 13 au 19 septembre. 450 délégués venant de 85 départements y ont participé. Le groupement des Alpes de Haute-Provence était représenté par Mme NEVIÈRE de Sisteron, et M. RAOULT de Manosque, Mlle ROBERT responsable juridique, malade, n'a pu s'y rendre.

Deux journées particulièrement importantes ont marqué ce Congrès :

• Vendredi, la venue de M. BEREGOVOY, Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité nationale qui aborda entr'autres 4 problèmes :
- quelle conception avons-nous de la protection sociale ?
- comment faire évoluer notre système de santé ?
- comment améliorer les rapports avec les assurés ?
- quel financement pour créer et maintenir l'équilibre financier du système ?

• Dimanche, la manifestation de clôture à laquelle ont participé plus de 10 000 personnes envahissant le palais des congrès et les rues de Lorient.

AVIS DE PRESSE

=-=-=-=-=

Les jeunes nés entre le 1er août 1973 et le 31 juillet 1977 et désirant pratiquer le Football dans le cadre de l'Ecole Municipale peuvent s'inscrire tous les MERCREDIS à partir de 14 Heures au Stade Pierre Lanza.

En faisant votre marché, pensez
★ Triperie ★
TÊTE DE VEAU ★ ABATS
★ PIEDS ET PAQUETS ★
★ Charcuterie ★
Jambon ★ Saucisses des Alpes
Fromage de tête ★ Pâté maison
★ Volaillerie ★
«Gilbert NEVIERE»
rue de l'horloge - 04200 Sisteron
Telephone : (92) 68.42.73
8 h 00 à 12 h 30 - 15 h 30 à 19 h 30
Fermeture le lundi et le dimanche

JOURNÉE NUMISMATIQUE 16 OCTOBRE 1983 A MANOSQUE

Le dimanche 16 octobre prochain, Manosque accueillera les numismates de toute la région, pour sa 7e Bourse.

Celle-ci se tiendra, comme à l'ordinaire, dans les locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture, de 9 à 18 heures, sans interruption. Une place plus importante a été prévue pour les négociants de la région et d'ailleurs, afin que les visiteurs puissent plus aisément circuler entre les tables. Car il y en aura pour tous les goûts... et pour toutes les bourses, depuis la boîte à «tout à 1 F» où l'on peut fouiller, jusqu'à la prestigieuse Royale ou la Vénérable Grecque. Les débutants seront les bienvenus, et pourront amener leurs pièces pour les faire identifier gracieusement.

L'entrée est libre et gratuite.

DESSAUD Frères
Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
★
Les Grandes Blaches - MISON
TEL. 61.08.03
Av. du Stade - SISTERON - TEL. 68.41.73.

MAGASIN PECHACOU
A. BADET
198, rue Droite ★ 04200 - SISTERON ★ Tél. (92) 61.07.52
Bureaux et Vente Côté Horloge
Gros, 1/2 Gros, Détail des
PIEDS & PAQUETS SISTERONNAIS
ET AUTRES SPÉCIALITÉS
★ Tél. 61.13.63 ★
PECHE ★ CHASSE
★ COUTELLERIE ★

JEAN-CLAUDE DEMOYA
« CARRELEUR »
FAÏENCES ★ DALLAGES
★ MAÇONNERIE ★
Téléphone : (92) 65.18.43
route des aires ★ 05300 RIBIERS

© VILLE DE SISTERON

«VOS ACHATS»

RENTREE SCOLAIRE

PAPETERIE

BLEONE-DURANCE

Quartier St-Christophe
Route de Marseille

DIGNE

Parking de 50 places assurées

A vos marques... Prêts? Rentrez!

★ SUPER ★

CHOIX
de **SURVÊTEMENTS**
et de **CHAUSSURES**
pour ★ **LA RENTRÉE** ★

SISTERON SPORTS
Tél. : (92) 61.31.55
500 magasins champions
SPORT 2000

Dés maintenant!

ouvrez votre
CODEVI
(Compte pour le Développement Industriel)

la nouvelle épargne exonérée d'impôt

- rémunération 7,50% exonérée d'impôt
- aussi simple que le Livret A
- cumulable avec les autres livrets Ecureuil
- votre argent totalement disponible
- dépôt jusqu'à 10.000 F par conjoint en 1983

Pour réserver votre CODEVI au plus tôt, voyez vite votre Caisse d'Epargne Ecureuil

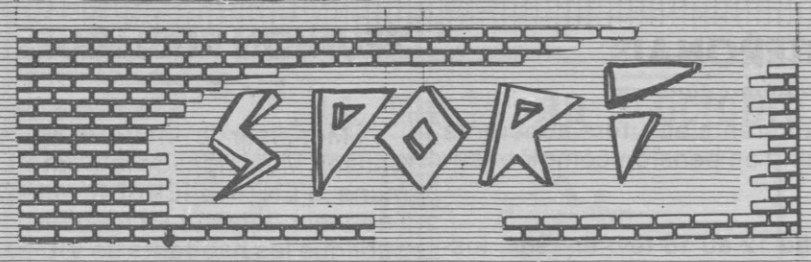

TENNIS-CLUB SISTERONAIS

Nous confirmons à nos membres qu'un championnat interne mixte sera très prochainement mis en place. Il s'adressera à tous les membres du TCS, quel que soit le niveau de chacun. Un calendrier, où figureront toutes les rencontres de la saison, sera remis à chaque participant. On disposera de 15 jours pour effectuer chaque match. Ce type de championnat ne permettant pas de prendre de nouvelles inscriptions en cours d'année, toute personne intéressée est priée de s'inscrire dans les meilleurs délais (date limite : 08/10/83) auprès de M. ROMAN Alain, Tél. 61.00.58

COTISATIONS 1983/1984

Fixées lors de l'Assemblée Générale statutaire du 23.09.83 les cotisations pour la saison 1983/1984 (1.10.83 au 1.10.84) sont les suivantes :

Membres TEMPORAIRES :
- Carte horaire (le court) : 40 Frs
- Carte hebdomadaire, par personne : 150 Frs
- Carte mensuelle, par personne : 300 Frs

Membres PERMANENTS :
- Jeune – de 18 ans : 80 F (licence comprise)

(P.S. - participation individuelle de 50 Frs par trimestre, soit 150 Frs pour la saison, pour les enfants inscrits à l'école de tennis du club)
- Adulte : 190 Frs + licence FFT 60 Frs = 250 Frs
- Famille minimum 3 personnes : 380 Frs + licences FFT 120 Frs = 500 Frs (+ 60 Frs licence par personne de 18 à 21 ans au sein de la famille)

Les cartes devront être acquises avant le 31/12/83 impérativement, durant les permanences suivantes :
- le samedi 01/10/83 stade Pierre Lanza, de 13 h 30 à 15 h 30
- Le mercredi 05/10/83 stade P. Lanza, de 13 h 30 à 15 h 30
- Le samedi 08/10/83, bâtiment Tivoli, en même temps que la «Bourse aux raquettes» de 14 h 30 à 17 h.

Après ces permanences, les cartes continueront d'être délivrées chez M. ROMAN Alain, avenue des Arcades à SISTERON (Tél. : 61.00.58)

Pour les nouveaux adhérents, une photo d'identité sera nécessaire.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

Les trois équipes «seniors» du T.C.S. étaient engagées en ce caniculaire dimanche 25 septembre. Seule l'équipe «DAMES» en déplacement à ST ANDRÉ LES ALPES, remportait une victoire par 4/0, et signait ainsi son deuxième succès consécutif sur deux rencontres. L'équipe MESSIEURS II recevait sur les courts de Beaulieu son homologue de MANOSQUE IV. Une lourde défaite des Sisteronais (7/0) était enregistrée, nous ne nous y attarderons donc pas ! L'équipe MESSIEURS I, quant à elle, recevait à Chantereine l'équipe de GREOUX LES CÈDRES. Pour un premier match, l'adversaire se trouvait être un des favoris de cette division pré-régionale. Le suspense a duré jusqu'au dernier match, et c'est finalement GREOUX qui devait emporter la décision sur le score de 4/3. Il y a lieu de signaler 2 matchs de SIMPLES où Jean-François BREMARD, de même que Philippe JAMMOT, ont eu chacun plusieurs balles de match avant de s'incliner en trois sets. Une victoire, en tennis, ne tient vraiment pas à grand-chose !

RÉSULTATS

PREMIÈRE DIVISION FÉMININE

A ST ANDRÉ LES ALPES, SISTERON BAT ST ANDRÉ : 4/0

ROMAN Céline (15/4) bat SIMON Sophie (NC) : 6/2-7/5
BREMARD Anne (30/1) bat DOL Josette (NC) : 7/5-6/1
COMBELAS Sophie (30/2) bat GIREUD Brigitte (NC) : 7/5-6/4
ROMAN C.-BREMARD A. battent SIMON J.-EVAIN C. : 6/2—6/4

PREMIÈRE DIVISION MASCULINE

A SISTERON, MANOSQUE IV BAT SISTERON II : 7/0

VILAIN Bernard (30) bat DESORT Sylvain (30/2) : 6/4-6/2
SARRAN J-Pierre (30/1) bat COUDERT Hervé (30/2) : 6/2-6/1
RAYMOND Philippe (30/1) bat ASTOLFI Antoine (NC) : 6/1-6/3
MOEGLIN Thierry (NC) bat POMPORTES Franck (NC) : 6/0-6/1
CAUCHON Christophe (NC) bat VINARD-VIAL Ken (NC) : 7/5-6/1
VILAIN-CAUCHON battent BAZILE-AIELLO : 6/3-7/6
SARRAN-MOEGLIN battent ASTOLFI-DESORT : 6/2-6/4

DIVISION PRÉ-RÉGIONALE MASCULINE

A SISTERON, GRÉOUX LES CÈDRES BAT SISTERON I : 4/3

MENDEZ Bernard (15/4)(G) bat JAMMOT Philippe (15/5)(S) : 3/6-7/6-6/4
TROUILHET J-Marie (30)(S) bat SAGNET J-Claude (30/1)(G) : 6/1-6/3
ROMAN Alain (30)(S) bat SANTONI Antoine (30/1)(G) : 7/6-6/3
TAUTE Daniel (30/1)(G7 bat J.F. BREMARD (30/1)(S) : 6/1-3/6-9/7
KELLER Jacques (30/2)(G) bat SAROLI Henri (30/2)(S) : 6/2-6/3
MENDEZ-SANTONI (G) battent JAMMOT-TROUILHET (S) : 7/6-3/6-[illegible]
ROMAN-POMPORTES (S) battent SAGNET-KELLER (G) : 6/4-4/6-6[illegible]

CYCLO-CLUB SISTERONAIS

Sortie assez facile et relativement courte sur un circuit connu sur sa plus grande partie. Le départ est fixé à 7 H 45 afin que tous puissent se réveiller dans les temps.

Lundi 03 octobre à 14 H première sortie de la section féminines pour un circuit promenade et détente. Cette prise de contact doit se révéler positive si les participantes envisagent une grande ballade quand la saison d'entraînement sera presque terminée. Lieu de rendez-vous devant chez Mégy.

Sisteron, Ribiers, La Silve de Mison, Route du Poet, POnt de FONT BETON, Route de la Motte, La Beaume et Sisteron.

Jeunes il est rappelé que pour participer à toutes les sorties envisagées il est souhaitable de s'inscrire au plus tôt auprès de Monsieur MÉGY. L'entraînement aura lieu tous les mercredis et afin de faire une équipe solide, le kilométrage sans toutefois être important sera toujours sélectif.

Dimanche 2 octobre : Départ 7 H 45, Sisteron, Ribiers, Jas de Mison, UPAIX, Le MONÉTIER, CLARET, La MOTTE, SISTERON.

Dimanche 9 octobre : Sortie à Pierrevert départ à 7 h 00

SISTERON-VÉLO

PROGRAMME DU 2 OCTOBRE

ÉQUIPE I (Match amical) : S.V. - LES MÉES à 15 h (stade P. LANZA).

Afin de préparer la 2e journée de championnat qui se déroulera le 9 octobre avec la venue de MANOSQUE, les footballeurs sisteronais recevront en amical leurs voisins méens à 15 H au stade P. Lanza. Cette rencontre permettra à l'entraîneur Eric VANET de faire tourner et d'essayer certains joueurs pour trouver la meilleure formule possible pour la suite du championnat. Malgré son aspect amical, cette confrontation devrait être plaisante à suivre.

EQUIPE II (Match amical) : S.V. II - LES MÉES II à 13 H 15 (stade P. LANZA)

CADETS EXCELLENCE (1e journée) : VILLENEUVE - S.V. à 10 h 30 à VILLENEUVE.

MINIMES EXCELLENCE (1e journée) : VILLENEUVE - S.V. à 9 h 15 à VILLENEUVE.

FOOTBALL CORPORATIF

1e journée : Lundi 3 octobre 1983 : 18 H 30 : MUNICIPAUX / SAPCHIM 1 - 19 h 15 : ARTISANS / COMMERÇANTS - 20 h : EQUIPEMENT / 04 EXPRESS

Mercredi 5 octobre 1983 : 19 h : GTME / HOPITAL - 20 h : MONTLAUR 5 MOULLET - Arbitrage : SAPCHIM 2.

© VILLE DE SISTERON

SISTERON

SKI-CLUB SISTERONAIS

Le ski-Club propose à ses adhérents et futurs adhérents des séjours de neige d'une semaine en pension complète sur trois lieux :

1. LA FOUX D'ALLOS du dimanche 12 au 18 février 1984. Inscriptions à partir de 8 ans (encadrés par le Ski-Club). Tarif par personne : 1630 F (remontées mécaniques comprises).

2. LES MENUIRES pendant les vacances scolaires de février et Pâques (du 5/2 au 25/2/84 et du 1/4 au 7/4/84). Inscriptions pour adultes et enfants (ch. 2 à 4 Lits). Tarif par personne : 1765 F (1500 F pour enfant de 3 à 9 ans)

3. MONTGENÈVRE : HORS VACANCES SCOLAIRES. Inscriptions pour adultes et enfants (Ch 2 à 4 lits). Tarif par personne : 1115 F (885 F pour enfants de 3 à 9 ans) pour la période du 26/2 au 17/3/84 et 950 F (755 F pour enfants de 3 à 9 ans) pour la période du 8/1 au 4/2/84 et du 18/3 au 24/3/84.

DATE LIMITE DE RÉSERVATION : le 24 octobre 1983. Inscriptions auprès des magasins de sport ANDRÉ SPORTS et SPORT 2000. Remplir et signer l'imprimé correspondant S.V.P. en précisant le nom, prénom et adresse. Une somme de 100 F est demandée par personne inscrite par chèque au non du Ski-Club de Sisteron.

Le président.

PETITES ANNONCES

DIVERS

VENDS gazinière avec emplacement bouteille...Tél. 61.23.16

VENDS Buta Termi'x GD Modèle parfait état. Tél. 61.06.41

VENDS buffet table 6 chaises cuisine en hêtre à bas prix. Tél. 64.06.48 ou 64.19.55

EXÉCUTE travaux élagage, débroussaillage, bucheronnage, Ent. DECLE, Tél. 21.30.99 H.R. et le soir

VENDS compresseur MACO état neuf. Tél. 61.17.63 H.R.

PORTAL Baptiste VENDS bois chauffage. Tél. 64.14.55

IMMOBILIER

CHERCHE A LOUER 2, 3 pièces + cuisine confort soleil et vue même en villa. Accepte viager vide et étudie toutes propositions. M. BOREL Aimé, 39 rue du Papes à SEYSSINET. 38170. Té. 16.76.27.18.31

AUTO-MOTO-CARAVANE

VENDS moto BMW R69 an 1956 prix 4000 F. bon état. Tél. 31.21.25 M. DAVY H.B.

VENDS Diane 6 année 71, 60 000 km. Prix 5000 Frs. Tél. 64.21.45

VENDS LADA 1300, Année 1979, 46 000 km. Tél. 61.23.16

ENTREPIERRES

REUNION PUBLIQUE

=-=-=

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de la Commune d'ENTREPIERRES ont l'honneur d'inviter en réunion publique les habitants de VILHOSC. Salle de la Mairie le MERCREDI 5 OCTOBRE à 20 H 30.

Une information sera faite à propos de la fusion des communes, qui doit s'effectuer par voix de référendum le DIMANCHE 9 OCTOBRE 1983 de 8 h à 18 h dans un bureau de vote créé pour la circonstance sur la Commune de VILHOSC.

Fera suite à cette rencontre une réunion du Conseil Municipal afin d'organiser les scrutins du 9 octobre et du 19 octobre, Elections administratives des organismes de la Sécurité Sociale.

JOURNÉE NUMISMATIQUE 16 OCTOBRE A MANOSQUE

=-=-=-=

Le dimanche 16 octobre prochain, Manosque accueillera les numismates de toute la région, pour sa 7e Bourse.

Celle-ci se tiendra, comme à l'ordinaire, dans les locaux de la Maison des Jeunes et de la Culture, de 9 à 18 heures, sans interruption. Une place plus importante a été prévue pour les négociants de la région et d'ailleurs, afin que les visiteurs puissent plus aisément circuler entre les tables. Car il y en aura pour tous les goûts... et pour toutes les bourses, depuis la boîte à «tout à 1 F» où l'on peut fouiller, jusqu'à la prestigieuse Royale ou la Vénérable Grecque. Les débutants seront les bienvenus, et pourront amener leurs pièces pour les faire identifier gracieusement.

L'entrée est libre et gratuite.

APRÈS L'UNIVERSITÉ J.D.S. DE NIOZELLES L'ESPÉRANCE DE LA JEUNESSE

=-=-=-=-=-=-=

Les Jeunes Démocrates Sociaux ont inventé, voici huit ans, les Universités d'Eté, qui permettent d'évoquer les problèmes politiques dans la fraternité et la joie.

Les cours dispensés par des élus chevronnés et les tables rondes avec des parlementaires et d'anciens ministres permettent aux jeunes centristes, désireux de rechercher des solutions humaines et modernes aux problèmes nationaux et locaux, de profiter de l'expérience de leurs anciens et de se documenter efficacement.

Les 300 jeunes qui ont fréquenté le village de vacances des «Bories» à Niozelles, m'ont surpris par la formation déjà acquise et par l'ardeur à parfaire celle-ci ; les nombreuses et opportunes questions posées aux leaders en sont la preuve certaine.

Grâce à ces Universités, de nombreux adolescents ont été appréciés dans leurs villes et villages pour leurs compétences et leur dévouement ; des centaines ont été élus Conseillers Municipaux dans tous nos départements et ont contribué à donner un essor nouveau dans leurs cités.

J'ai eu le plaisir de suivre des cours à leurs côtés ; j'ai été enthousiasmé par leur foi et la qualité de leur expression.

Avec eux et de nombreux élus locaux de notre département, nous avons eu le privilège d'écouter Raymond BARRE exposer les dures réalités actuelles et Simone VEIL nous relater le cheminement difficile de l'Europe, mais aussi l'immense chance qu'elle constitue pour nous.

Notre redressement, face aux nouvelles puissances économiques du monde, exige une rénovation courageuse de notre société ; la liberté doit être retrouvée ; la responsabilité et l'initiative de chacun doivent être préférés à l'Etat-Providence et omnipotent le respect de la personne humaine doit conduire à une solidarité fraternelle.

Seule la jeunesse est apte à appréhender les conséquences de la crise mondiale et à penser les solutions de demain ; ainsi qu'ils l'affirment avec conviction, les jeunes centristes assumeront la prochaine alternance. Leur foi et leur ardeur désintéressée leur permettront de proposer les bases d'une France généreuse et prospère.

Pierre MAGNAN

ÉLECTIONS A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

COMMUNIQUÉ DE LA CHAMBRE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

=-=-=-=-=-=

Nous sommes 936 membres des Professions libérales dans notre Département et employons plus de 2000 salariés.

Soyons conscients de notre force et de notre poids économique.

Pour la première fois, nous allons élire notre Représentant au Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales en étant exclus arbitrairement des Conseils d'Administration des Caisses d'Assurance Maladie.

Par nos cotisations patronales et nos cotisations personnelles, nous sommes parmis les plus importants pourvoyeurs de fonds d'un système dont nous sommes les moins bénéficiaires.

Une participation massive montrera votre détermination et sera une force pour l'élu.

POURQUOI VOTER POUR LES CANDIDATS DES CHAMBRES ?

Il faut voter pour des administrateurs COMPÉTENTS et totalement INDÉPENDANTS. Les Chambres des Professions Libérales sont les seuls organismes inter-professionnels à n'avoir aucun lien avec le pouvoir.

Cette indépendance totale a permis aux Chambres des Professions Libérales, depuis leur création, de donner l'exemple de la détermination. Elles ont, sans ambiguité, défendu les principes auxquels sont attachés les professionnels libéraux, et, avec eux un très grand nombre de citoyens responsables.

Elles n'ont pas hésité à dévoiler au grand jour les conflits de doctrine qui les opposaient au pouvoir et à dénoncer le double langage du gouvernement.

SI VOUS VOULEZ CONTRIBUER A assurer une gestion rigoureuse pour limiter l'inflation incessante des budgets sociaux, qui contribue très largement à l'augmentation de nos charges et de nos impôts.

SI VOUS VOULEZ VOUS OPPOSER au vote des subventions inutiles, en particulier celles au profit d'organismes concurrençant les Professions Libérales et forts coûteux à la collectivité :

VOTEZ TOUS POUR LES CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LA C.P.L. 04

Signé Hervé ROBEAUX, Président de la CPL 04

PEYRUIS

Dimanche 1er oct.

Médecin de garde :
Docteur BEDOGNI
Le Belvédère tél. 64.02.15
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
JOULIÉ
Cours Péchiney tél. 64.17.25
04600 SAINT-AUBAN

Pompiers : tél. 18
tél. 68.00.06

Gendarmerie : tél. 34.03.54

Mairie : tél. 68.00.06

CHATEAU-ARNOUX

Dimanche 1er oct.

Médecin de garde :
Docteur BEDOGNI
Le Belvédère tél. 64.02.15
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
JOULIÉ
Cours Péchiney tél. 64.17.25
04600 SAINT-AUBAN

Pompiers : tél. 18

Gendarmerie : tél. 17
64.00.02

Mairie : tél. 64.06.01

ETAT CIVIL

Naissance :
• DUCHENE Frédéric, 17 septembre 1983 à DIGNE.

Décès :
• ZOULALIAN Sétrac le 20 septembre 1983.

Mariage :
• BURIOLI Massime et TANCREDE Nathalie le 24 septembre 1983.

CINÉMA

★ ★ ★

Samedi 1er octobre à 21 h 15
«STELLA, ON PEUT TOUT FAIRE PAR AMOUR»
Avec Nicole GARCIA, Thierry LHERMITTE et Victor LANOUX. L'occupation et ses magouilles.

Dimanche 2 oct. à 15 H et 21 H 15
«SUPERMAN II»
Christopher REEVE dans le super-film du moment !!

Mardi 3 octobre à 21 H 15
«HALLOWEN III»
L'horreur avec un grand «H» ! Les dents vont claquer !

Jeudi 5 octobre à 21 h 15
«ET TOUT LE MONDE RIAIT»
Ben GAZZARA et Audrey HEPBURN... Et vous ferez comme eux !

Vendredi 7 octobre à 21 h
«LE SENS DE LA VIE»
Les MONTY PYTHON... Délirant !

VIe SALON INTERNATIONAL DE PEINTURE DE CHATEAU-ARNOUX

★★★★★★★

La Municipalité organise du 2 au 16 octobre 1983 le 6e Salon International de Peinture.

Cette importante manifestation culturelle élément important d'animation automnale est ouvert outre aux peintres, aux sculpteurs, sérigraphes, graveurs, photographes et dessinateurs.

Une centaine d'oeuvres sont actuellement en dépôt dans les services municipaux et prendront très prochainement place dans le cadre de la Salle des Fêtes.

L'ouverture au public s'effectuera le dimanche 2 octobre à 18 heures à l'issue de la manifestation officielle de vernissage. Trois prix, d'un montant global de 9000 francs, seront attribués à cette occasion par le Jury placé sous la présidence de Monsieur CHAMANT, Président de l'Association des Sciences et Lettres de Provence, Secrétaire Perpétuel de l'Académie de Marseille : un prix de peinture, un prix aquarelle, dessin, gravure, sérigraphie, un prix de sculpture.

En outre, un prix sera décerné par le public, sur l'ensemble des oeuvres exposées, lors de la clôture du Salon, le DIMANCHE 16 OCTOBRE 1983 à 17 Heures.

L'objectif fondamental de cette exposition étant de donner aux artistes une possibilité réelle et sérieuse de présenter leurs oeuvres dans un cadre échappant aux contraintes économiques et aux querelles d'écoles, il est permis de souhaiter que le public lui réservera un soutien chaleureux.

6e SALON INTERNATIONAL DE PEINTURE
DU 2 au 16 octobre
Invité d'Honneur Albert COSTE

SALIGNAC
APPEL D'OFFRE

Monsieur le Maire de SALIGNAC lance un appel d'offre de service afin de pourvoir au ramassage scolaire inter-communal. Tél. 61.31.28, Mairie de Salignac, mardi ou jeudi de 14 h à 17 h.

© VILLE DE SISTERON

une page pratique

Pour faire votre Service National dans la MARINE

=-=-=-=-=-=-=

La Marine Nationale activement présente dans notre Département de montagne offre aux jeunes gens la certitude d'effectuer leur service national dans la Marine.

Unique dans le département, le Centre de Préparation Militaire Marine de CHATEAU-ARNOUX reprend ses activités courant octobre. Sa mission est de préparer les futurs appelés au métier de marin.

Pour cela, seize séances d'instruction leur sont dispensés pendant la période scolaire à raison de deux séances par mois, le samedi de 15 h à 18 h au CLUB NAUTIQUE DE CHATEAU-ARNOUX.

Les jeunes gens désireux de suivre les cours sont invités à poser dès maintenant leur candidature auprès des officiers et officiers mariniers de réserve chargés de l'Instruction à la DÉLÉGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE, 3 Bd. Victor Hugo à DIGNE. Tél. : 31.05.10

Les candidats devront avoir impérativement 17 ans au moins au 31.12.83

Les titulaires du Brevet de Préparation Militaire Marine sont assurés d'effectuer leur service militaire dans la marine avec choix du port de base, option embarqué ou outre-mer.

Ils bénéficient en outre de certains avantages.

TOUT POUR L'AGRICULTURE
Saingor SAINGRAL Ets MAGNAN S.A.R.L.
La Maubuissonne ★ 04200 SISTERON ★
Tél. (92) 61.15.41
ENGRAIS ★ PRODUITS PHYTOSANITAIRES
ALIMENTS DU BETAIL COFNA ★ GRAINS
POMMES DE TERRE ★ FRUITS

optique durance
PHILIPPE MARIN
opticien diplômé
Rue des Cordeliers - 04200 SISTERON
Téléphone (92) 61.24.76
TIERS PAYANT aux adhérents de la Caisse Chirurgicale

DécoService
S. A. R. L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 Sisteron
vous propose un grand choix de :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.
(OUVERT LE LUNDI) TEL. 61.25.18

★ BOUCHERIE ★
★ CHARCUTERIE ★
de l'Horloge
SPÉCIALITÉS ET CHARCUTERIE de PAYS
« Jacques ARNOUX »
TEL. : (92) 61.03.70

Imprimerie NOUVELLE ★ SISTERON

TELE du 1er au 7 octobre 1983

TF1

SAMEDI 1er OCTOBRE
12.00 Bonjour, bon appétit
12.30 La séquence du spectateur
13.00 TF1 Actualités
13.35 Fins de vacances
14.05 Série «Starsky et Hutch» n° 3
14.55 Grand ring dingue
15.35 C'est super
16.00 Dessins animés
16.30 Histoires naturelles
17.00 Série «Blanc bleu rouge»
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Auto-Moto
19.10 D'accord pas d'accord
19.15 Actualités Régionales
19.45 Marions-les
20.00 TF1 Actualités
20.35 Série «Dallas» n° 6
21.25 Droit de réponse
22.55 Etoiles et toiles

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 2 OCTOBRE
10.30 Le jour du Seigneur
12.00 Télé foot 1
13.00 TF1 Actualités
13.25 Série «Le joyeux bazar»
13.55 Jeu «J'ai un secret»
14.30 Champions
17.30 Les animaux du monde
18.00 Série «Alambic et Torpedo»
19.00 7/7 le magazine de la semaine
20.00 TF1 Actualités
20.35 «La bataille de Midway» Film avec Nicole GARCIA, Henry FONDA, James COBURN & Glenn FORD.
22.50 Sports dimanche
23.35 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

LUNDI 3 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Ces chers disparus
14.05 Film «Lettres d'amour» avec Odette JOYEUX & Fr. PERIER
15.35 Documentaire
18.00 Ton amour et ma jeunesse
18.20 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.45 Marions-les
20.00 TF1 Actualités
20.35 Film «La cuisine des anges» avec Humphrey BOGART, Joan BENNET & Aldo RAY.
22.15 Saga

★ ★ ★ ★

MARDI 4 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 Portes ouvertes
14.25 Série «François Gaillard ou la vie des autres»
15.25 Saga
16.20 Le forum du mardi
17.30 Le paradis des chefs
18.00 Ton amour et ma jeunesse
18.20 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.45 Marions-les
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Un canapé-lit» pièce avec Dominique PATUREL, A. ABADIE
23.00 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

MERCREDI 5 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.35 Un métier pour demain
13.50 Vitamines
16.40 Jouer le jeu de la santé
16.45 Temps X
17.55 Jack Spot
18.20 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.45 Marions-les
20.00 TF1 Actualités
20.35 Les mercredis de l'information
21.40 Ballet «Primavera» Spectacle chorégraphique Ballet du Rhin

★ ★ ★ ★

JEUDI 6 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 Objectif santé
18.20 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.45 Heu-reux avec Fernand Raynaud
20.00 TF1 Actualités
20.35 Disparu le 7 octobre, téléfilm avec Dany CARREL, Daniel MESGUISH, Ginette GARCIN, PATACHOU et J-M MONTEL.
22.10 Au jardin des musiciens
23.05 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

VENDREDI 7 OCTOBRE
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
18.20 Le village dans les nuages
19.15 Actualités régionales
19.45 Marions-les
20.00 TF1 Actualités
20.35 Variétés «Si tu étais le bon-Dieu» avec Jacques BREL.
21.40 «Les uns et les autres» Film n° 2 avec R. HOSSEIN, etc...
22.40 Bravos
23.35 TF1 Actualités

A2

SAMEDI 1er OCTOBRE
11.10 Journal des sourds et des malentendants
11.30 Platine 45
12.00 A nous deux
12.45 A2 Journal
13.35 «Shérif fais-moi peur» n° 14
14.25 Les aventures de Tom Sawyer
14.50 Les jeux du stade
17.00 Récré A2
18.15 Les carnets de l'aventure
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 «Champs-Elysées» Variétés
22.05 Les enfants du rock
23.20 A2 Journal

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 2 OCTOBRE
10.30 Cheval 2-3
11.15 Entrez les artistes
12.45 A2 Journal
13.20 Si j'ai bonne mémoire
14.25 Série «Chips» n° 3
15.15 L'école des fans
15.55 Les voyageurs de l'histoire
16.25 Thé dansant
17.05 «La guerre des insectes» n° 3
18.00 Dimanche magazine
19.00 Stade 2
20.00 Journal
20.35 La chasse aux trésors
21.40 L'empire du Noisiel
22.35 Désirs des arts
23.05 Journal

★ ★ ★ ★

LUNDI 3 OCTOBRE
12.00 Midi informations météo
12.05 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.50 Embarquement immédiat n° 10
16.00 Apostrophes
17.40 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Le grand échiquier
23.15 Journal

★ ★ ★ ★

MARDI 4 OCTOBRE
12.00 Midi informations météo
12.05 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Embarquement immédiat Série américaine n° 11
15.45 La chasse aux trésors
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeux des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Film
22.50 Lire, c'est vivre
23.40 Journal

★ ★ ★ ★

MERCREDI 5 OCTOBRE
12.00 Midi informations météo
12.05 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Les carnets de l'aventure
14.25 Dessins animés
15.00 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Les cinq dernières minutes
22.10 Moi ... Je
23.00 Journal

★ ★ ★ ★

JEUDI 6 OCTOBRE
12.00 Midi informations météo
12.05 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Téléfilm
16.30 Un temps pour tout
17.30 Court métrage
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.35 Expression directe
20.00 A2 Journal
20.35 Feuilleton «Le corsaire»
21.40 Alain Decaux raconte
22.55 Journal

★ ★ ★ ★

VENDREDI 7 OCTOBRE
12.00 Midi informations météo
12.05 L'académie des neuf
12.45 Journal
13.35 Les amours romantiques
13.50 Aujourd'hui la vie
14.55 Embarquement immédiat n°12
15.45 Alain Decaux raconte
17.00 Itinéraires
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Série «L'homme de la nuit» n° 5
21.35 Apostrophes
23.05 Ciné-club

FR3

SAMEDI 1er OCTOBRE
17.30 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «Ulysse 31» «La deuxième arche» n°1
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Agatha CHRISTIE n° 1 : «Erreur d'aiguillage»
21.30 Merci Bernard
22.00 Soir 3
22.20 Confrontations
22.35 Soir 3
22.50 Musiclub

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 2 OCTOBRE
17.30 FR3 Jeunesse
18.45 L'écho des bananes
19.40 RFO Hebdo
20.00 Benny Hill
20.35 A la recherche du temps présent.
21.35 Série «Les producteurs»
22.10 Soir 3
22.40 Cinéma de minuit : Cycle Hollywood et les femmes «Chaînes conjugales» avec Linda DARNELL (1949 V.O.)
00.10 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

LUNDI 3 OCTOBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «Ulysse 31» «La deuxième arche» n°2
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Film «Compartiment tueurs» avec Yves MONTAND, Simone SIGNORET, Pierre MONDY & Michel PICCOLI
22.05 Soir 3
22.25 Thalassa
23.10 Prélude à la nuit.

★ ★ ★ ★

MARDI 4 OCTOBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé «Ulysse 31» «La deuxième arche» n° 3
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 La dernière séance 2 films
20.35 Bugs Bunny
20.50 «Le retour de Frank JAMES» avec Henry FONDA (1940)
22.30 Tex Avery
22.45 Soir 3
23.00 «Le village des damnés» film avec Georges SANDERS.
00.25 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

MERCREDI 5 OCTOBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «Ulysse 31» «La deuxième arche» n° 4
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Spectacle 3 : Le fauteuil à bascule» (1982)
21.55 Soir 3
22.15 La hesta, divertissement
23.15 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

JEUDI 6 OCTOBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé «Ulysse 31» «La deuxième arche» n° 5
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Cinéma 16 : «Le refus» avec Caroline CELLIER, Henri SERRE, Christian BOUILLETTE & A STERLING
22.15 Soir 3
22.35 Boite aux lettres
23.35 Agenda 3
23.40 Prélude à la nuit

★ ★ ★ ★

VENDREDI 7 OCTOBRE
17.00 La télévision régionale
19.50 Dessin animé : «Ulysse 31» «La deuxième arche» n° 6
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 VENDREDI magazine d'information proposé par André CAMPANA
21.30 Soir 3
21.50 Art ZOYD
22.45 Prélude à la nuit

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM .....

Prénom .....

Adresse : n° ..... *rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour : *1 AN* : **100 F.** ☐ - *6 MOIS* : **50 F.** ☐

SISTERON-JOURNAL - 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON - tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

LOGINTER

S.A. AGENCE IMMOBILIERE

« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Châteauneuf Val St Donat, maison ancienne entièrement restaurée, séjour avec cheminée, 2 chambres, bain, garage. 230.000 Frs.

ENTREPIERRES, à 8 km de Sisteron, terrain constructible 2300 m² exp. au sud, jolie vue : 100.000 Frs.

SISTERON bourg Reynaud, maison 16e siècle, à restaurer intérieurement 3 niveaux terrasse, vue lac. 130 000 F.

Près de SISTERON, Salignac, splendide mas, pierres apparentes, 7 Pièces, 2 bains, cheminée, cour intérieure dallée, terrasse, barbecue, jardin, garage 2 voitures, ensoleillé, vue imprenable. 700 000 F.

Prox. Sisteron, maison village restaurée, cheminée, poutres, balcon, dépendances 150.000 francs.

Le Thor villa F7 130 m² habitable - terrain 876 m². 425 000 Frs.

Thèze, centre village dans immeuble bon état, appart. deux pièces, salle d'eau, propreté à faire, vue 90.000 Frs.

THÈZE, centre village, spl. bat caractère avec pigeonnier, four à pain, nomb. pos. aménagement, jardinet. 120 000 F.

7 km Sisteron maison de village style rustique, 4 chambres, salle à manger, cheminée, poutres apparentes, bain, W.C., cour intérieure, remise 250.000 F.

Volonne maison de village habitable immédiatement grand séjour 2 chambres, bain, WC, grenier aménageable, toiture et façade neuves. 200.000 Frs.

VOLONNE maison façade et toiture neuves. Garage voûté. 1er étage : cuisine, séjour, chambre, WC, balcon. 2e étage : 3 Petites pièces, salle d'eau, WC, grenier aménageable, vue soleil. 295 000 F.

26 km Sisteron dans site exceptionnel, dominant vallée sur 27 hectares de terrain dont 10 hectares attenant ferme caractère, pierres apparentes, 3 bâtiments indépendants entièrement restaurés, garage, hangar., pigeonnier, four à pain, source, bassin. Vue imprenable 950.000 F

Sisteron prox cathédrale, maison indépendante, séjour avec balcon, 1 chambre, cuisine, Bain, grande cave voûtée, garage 40 m² à saisir. 250.000 F

Mison, belle villa 4 pièces, belle cuisine équipée, 2 salles de bain sur 500 m², terrain arboré clos. 500.00 francs.

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

AGENCE BASSANELLI

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert

04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Vallée du Jabron, maison en pierres à retaper sur 1 ha de prairie très jolie vue, eau et électricité 450.000 F.

Région Sisteron appart. neuf T4 96m² tt cft : 527.000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + appart. 330.000 F.

04 Terrain 1495 m² constructible vue imprenable 165.000 F.

A l'Escale dans très belle résidence, appart. neufs tt cft T4 85 m² + terrasse + cave 490.000 F, T2 64m² + terrasse + cave 386.000 F, T1 28 m² + cave 175.000 F.

St-Auban, belle villa 2 appart. 3 pièces tt cft + terrain 900m² 735.000 F.

Sisteron villa récente 5 pièces tt cft sur terrain 800m² 690.000 F

04 Fond de commerce licence IV 550.000 F.

Environ Sisteron maison 3 Pièces + cave voûtée, eau, électricité tout à l'égoût 140.000 F.

Sisteron quart. calme villa en r-d-c, 4 pièces tt cft avec jardin 420.000 F.

Centre ville 04 terrain pour réalisation immobilière 5800 m² 600.000 F.

Château-Arnoux vieille ville fonds de commerce 40m² 50.000 F.

12 km Sisteron grande villa 2 appart. très beau jardin 1550m² garage tt cft. 840.000 F.

Centre ville 04 Hôtel restaurant mur et fond. 1.300.000 F.

Région Sisteron grande maison d'habitation refaite à neuf 5 Pièces tt cft. terrasses solarium caves avec jardinet A SAISIR 580.000 F.

Région Sisteron grande villa en construction exposée plein sud 240m² habitable à terminer 5000m de terrain à saisir 950.000 F.

Nombreuses autres affaires, choix important, nous consulter

L'IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

JEU N° 2

Apprenez à connaître les feuilles

(50 Frs à gagner par semaine)

★ ★ ★

Chaque semaine à la dernière page de notre journal paraîtra la photo d'une feuille d'arbre régional. Il vous faudra reconnaître cette feuille photographiée par M. José HUGUET et nous indiquer à quel arbre elle appartient.

Les réponses doivent être adressées avant le mercredi à :
STUDIO PHOTO - 53 rue Saunerie - 04200 SISTERON –

Le nom du gagnant sera affiché dans la vitrine de M. José HUGUET, chaque mercredi et publié dans notre journal.

Nom : .....
Adresse : .....
L'arbre à laquelle appartient la feuille est un : .....
.....
Question Subsidiaire (afin de départager les gagnants) :
Nbre de bulletins contenant la réponse exacte : .....

La réponse du Jeu n° 1 était une feuille de «noyer». C'est Mlle GENEVEY Liliane, 3 Avenue du Stade à SISTERON qui gagne 50 Frs offerts par SISTERON-JOURNAL. A vos plumes pour le jeu N° 2 !

Si vous voulez passer une PETITE ANNONCE

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :
SISTERON-JOURNAL - 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON - Tél. (92) 68.40.98

La ligne comprend 32 lettres, signes ou espaces

CONTACTS - MARIAGES - RENCONTRES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS-MOTOS - BATEAUX - CARAVANING - IMMOBILIER

La ligne : **10,00 F T.T.C.** ★ *DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)*
REMISES : *2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %*

Semaine du .....
TOTAL T.T.C. .....
Parution après paiement
☐ Chèque
☐ Espèces

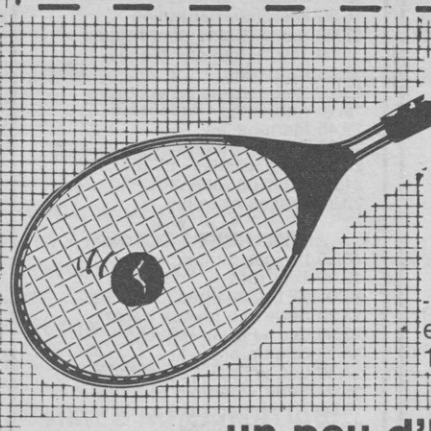

TENNIS DE TABLE

=-=-=

Première rencontre départementale MERCREDI 30 NOVEMBRE A PEYRUIS

- Deux catégories d'âge : nés entre 1969 et 1973 et nés en 1969 et avant.
- Ne pas engager des joueurs classés
- par contre, amener des joueurs classés pour l'arbitrage.

Inscriptions

Date limite de réception : le 15 octobre 1983 au secrétariat de l'U.N.S.S.

Déroulement

S'il y a plus de 64 inscrits, une journée complète sera programmée : 1er cycle le matin et 2e cycle l'après-midi.

un peu d'histoire :
La CFTC a joué un rôle important dans le développement de la Sécurité Sociale

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

Aujourd'hui, de multiples «prestations sociales» aident les travailleurs et leurs familles à traverser les difficultés. Les plus jeunes ont du mal à imaginer l'époque où l'absence pour maladie pouvait déterminer la rupture du contrat de travail, où nombre de personnes âgées survivaient dans la misère et où rares étaient les familles qui pouvaient acheter les médicaments nécessaires à leurs enfants.

Il n'est donc pas exagéré de dire que les «assurances sociales» ont révolutionné la condition ouvrière. Mais cela a été un véritable combat. Les uns craignaient pour le «coût de la vie», d'autres, dans les rangs de la CGT, y voyaient, en 1930, «un moyen de collaboration de classes» et une «loi d'escroquerie» parce que les salariés devaient payer une cotisation. Et plus récemment la réforme de 1967 a servi de prétexte aux syndicats politisés pour s'enfermer dans l'abstention.

Rappelons les grandes étapes de l'édification de cette protection sociale.

Dès son congrès constitutif, en novembre 1919, notre confédération avait adopté un voeu demandant la mise en application dans notre pays d'un système général d'assurances sociales. Une importante fédération de «syndicats indépendants» d'Alsace et Lorraine était représentée à ce congrès et devait par la suite s'affilier à la CFTC. Or dans les provinces annexées à l'Allemagne en 1870, les travailleurs salariés étaient couverts par le régime d'assurances sociales mis en vigueur dès la fin du XIXe siècle.

En 1922, au sein du «Conseil supérieur du Travail» qui existait à l'époque, Gaston TESSIER, secrétaire Général de la CFTC fut ainsi l'auteur du premier rapport adressé au gouvernement décrivant ce que pourrait être, à la lumière de l'expérience acquise en Alsace et en Moselle, le futur système d'assurances sociales.

C'est également dès ses premiers congrès que la CFTC avait réclamé la généralisation du système des allocations familiales à l'ensemble des travailleurs salariés.

Les premières lois, de 1928 et 1930, instaurant les assurances sociales et celle de 1932 généralisant les allocations familiales furent donc, pour une grande part, le résultat des efforts que, souvent seule à l'époque parmi les confédérations syndicales, la CFTC avait déployés pour en obtenir le vote par le Parlement.

Jusqu'en 1939, il existait des caisses d'assurances sociales de deux sortes : d'une part, des caisses dites d'affinité qui groupaient, de manière facultative, des assurés sociaux s'inspirant d'un même idéal social ou d'une même idéologie, d'autre part des caisses départementales auxquelles étaient obligatoirement affiliés tous ceux et celles qui n'adhèrent pas à une caisse de la première catégorie. Dans la même ligne d'inspiration sociale chrétienne que la CFTC, il existait alors une puissante «Union nationale des caisses familiales d'assurances sociales» qui avait groupé jusqu'à un million trois cent mille membres.

En 1945, les représentants de la CFTC qui siégeaient (de manière tout à fait exceptionnelle en raison des circonstances de la Libération) au sein de l'Assemblée consultative provisoire s'efforcèrent, malheureusement en vain, de sauvegarder l'existence de ces caisses d'affinité, dans le cadre des débats préparatoires à l'entrée en vigueur du plan PARODI-LAROQUE de généralisation de la Sécurité Sociale. Nos représentants soulignèrent le risque, au cas où seraient imposées des caisses uniques à chaque échelon géographique, d'un glissement de l'institution vers une bureaucratisation lourde et anonyme, et vers une déshumanisation qui ferait reculer l'esprit mutualiste qui ne sépare pas les devoirs des droits de chaque affilié. La suite devait prouver, hélas ! que ce risque étit des plus réels...

La CFTC fut plus heureuse, pendant cette même période, dans des démarches auprès du gouvernement et du Parlement en vue d'obtenir une amélioration substantielle des allocations familiales. Ces démarches aboutirent au vote de la loi du 22 août 1946 qui porta le système des prestations familiales au plus haut niveau d'efficacité qu'il ait jamais connu en France. C'est notamment par cette loi qu'avait été instituée l'allocation de salaire unique. Malheureusement, à partir de 1953, et en dépit des protestations maintes fois renouvelées de la CFTC, ce système s'est sensiblement dégradé et, tout récemment, l'allocation de salaire unique a été supprimée.

L'action de la CFTC a aussi été absolument déterminante pour la mise en place de la revalorisation automatique des rentes d'accidents du travail et des maladies professionnelles qui a été consacrée par la loi du 2 septembre 1954, présentée à l'Assemblée par Henri MECK ancien dirigeant CFTC.

L'indexation des retraites sur les salaires, consacrée par une loi de 1955, a aussi marqué un pas décisif dans la situation des retraités.

Il faut rappeler aussi la très active participation de la CFTC à l'action qui a abouti aux accords de 1961 avec le CNPF pour l'institution des retraites complémentaires pour l'ensemble des salariés, alors que la CFTC avait déjà négocié et signé l'accord de mars 1947 instituant le régime de retraite complémentaire des ingénieurs et Cadres.

Et la CFTC peut revendiquer l'initiative de la généralisation obligatoire des retraites complémentaires, en 1972, à tous ceux qui n'avaient pas encore pu obtenir d'accord et qui étaient le plus souvent dans les secteurs les plus défavorisés.

En ce qui concerne l'organisation du régime de la Sécurité Sociale, en avril 1947, furent organisées pour la première fois des élections générales en vue de la désignation des représentants des salariés dans les conseils des caisses de Sécurité Sociale. Les listes présentées par la CFTC avaient reccueilli 30 % des suffrages qui s'étaient portés sur les listes syndicales. Les pourcentages étaient demeurés du même ordre lors des consultations suivantes, jusqu'en 1962.

La réforme apportée par M. JEAN-NENEY en 1967 a remplacé les élections antérieures par les désignations. La CFTC ne s'est vu attribuer qu'un siège dans les conseils d'administration.

Mais cela ne l'a pas empêchée de développer de nombreuses initiatives dans tous les domaines.

RAMASSAGE ILLICITE DE PRODUITS SAUVAGES

(Champignons, framboises)

DANS LA PROPRIÉTÉ D'AUTRUI

Comme à chaque poussée de champignons il y a maints litiges entre ramasseurs sauvages et propriétaires de Bois. Et ce n'est pas seulement dans les Alpes de Haute-Provence comme l'aurait écrit un grand Journal, que les propriétaires se plaignent, mais de partout.

Suivant l'Article 547 du code civil, le vol étant la soustraction frauduleuse d'une chose mobilière appartenant à Autrui (Article 379 du code pénal), il n'est pas douteux que la cueillette ou le ramassage non autorisé est bien constitutif du délit de VOL. La sanction est celle de l'Article 381 du Code pénal, soit, de 3 mois à 3 ans de prison et amende de 2.000 à 20.000 francs.

Telles sont les indications que donne Maître Pierre POUCEL du Barreau de Marseille et Docteur en Droit.

La plupart des ramasseurs sauvages disent : «Mais cela s'est toujours fait, même du temps des Seigneurs !»

C'est vrai mais à une époque passée, les ramasseurs venaient à pied ou à bicyclette leur nombre était de ce fait réduit, et donc peu destructeur. Maintenant, trainés par des autos et motos, ils pénètrent jusqu'au coeur des millieux naturels et par milliers, ramassant tout et ne laissant souvent plus rien pour le propriétaire des lieux. A ce sac, il faut ajouter le piétinement causé par ce nombre de gens, piétinement très préjudiciable à l'humus et à sa survie. Dans 30 ans il n'y aura plus rien, comme il n'y a plus de gibiers, trop de pesticides et de chasseurs. Les LOIS sont là pour éviter ce désert.

HÉRÉDÉRO Jean, Garde Chasse assermenté, Membre Corres. de la Société Nationale de Protection de la Nature (PARIS) CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, 04200 SISTERON.

© VILLE DE SISTERON